

**LE QUÉBEC  
CHOISIT.  
LE BLOC  
AGIT.**



**PLAN DE RELANCE COVID-19**

# SORTIE DE PANDÉMIE : CHOISIR ET AGIR

Lorsque nous l'aurons traversée, la pandémie se sera avérée un drame humain et collectif sans précédent. Trop de Québécoises et de Québécois auront fait les frais d'une préparation inadéquate, d'une gestion improvisée, d'une politisation de la crise et d'ingérences qui ralentissent l'action de l'État et l'agilité des entreprises. Au début d'une seconde vague, à des mois d'un vaccin accessible, nous devons faire le constat d'un déficit de clairvoyance et de compassion.

Nous pouvons toutefois en sortir plus forts comme nation. Le Bloc Québécois croyait compléter ce très vaste exercice de consultation des régions du Québec avec un plan ferme, presque final, afin d'émerger de la pandémie avec un itinéraire clair. Aujourd'hui, nous déposons ce plan, mais constatons aussi que les conditions futures demeurent incertaines et l'environnement politique imprévisible. La consultation aura donc une suite et ce plan évoluera selon les contraintes de santé publique et les idées qui sauront éclore face à l'adversité. Le Québec s'est exprimé par ses acteurs de toutes les régions. Il a choisi. À nous d'agir.





Agir pour la recherche; pour nos aînés vulnérables sur le plan de la santé, du pouvoir d'achat et de l'isolement; pour accélérer les projets d'infrastructure, de transport collectif ou de logement social selon la volonté des municipalités, des régions et de l'Assemblée nationale du Québec; pour notre tissu industriel en protégeant et en encourageant la propriété locale de nos PME...

Agir pour imposer aux multinationales d'Internet qui ont beaucoup profité de l'isolement une fiscalité juste, l'application normale de la TPS et une contribution à la création et la diffusion des arts et des contenus média; pour que soient versées aux entrepreneurs agricoles les compensations promises lors des sacrifices face aux É-U, à l'Asie et à l'Europe, et que soit mis en valeur le modèle agricole québécois, des pratiques environnementales souhaitées par tous, l'agriculture biologique, en serre et de proximité et la transmission familiale des fermes.

Agir pour mettre fin au modèle de dépendance aux hydrocarbures afin, au contraire, de favoriser la transformation au Québec de nos richesses en profitant de notre énergie propre et renouvelable : forêt, aluminium, mines, transports...

Encore cette fois, le Bloc Québécois porte une vision positive du Québec. Si le Québec appuie cette vision avec énergie, le gouvernement du Canada, en attendant l'indépendance du Québec dont chacun des sujets abordés ici incarne la pertinence, devra respecter nos choix comme nation fortement éprouvée par la pandémie.

**Yves-François Blanchet**

Député de Belœil-Chambly  
et Chef du Bloc Québécois

## COVID-19 : La pandémie n'est pas derrière nous

La pandémie n'est pas derrière nous et les gouvernements doivent être prêts à toutes les éventualités alors que l'Europe est de plus en plus durement frappée par une seconde vague et que le reste du monde en est encore à tenter d'endiguer la première.

La santé était déjà la priorité des Québécois avant la pandémie; elle ne l'est que davantage alors que le Québec et nos aînés ont été durement touchés. Le contrôle déficient, voire irresponsable, des frontières en début de crise par le fédéral a également contribué à la propagation du coronavirus. Immédiatement, le Bloc Québécois propose de :

### Protéger la santé des citoyens

- Augmenter à 35 %, sans condition, la contribution fédérale dans les transferts en santé;
- Mettre en place un programme de soutien à l'amélioration des conditions sanitaires en milieu de travail;
- Moderniser la collecte de données;
- Financer adéquatement et de manière pérenne la recherche fondamentale;
- Créer une commission d'enquête sur la pandémie, afin notamment d'évaluer le niveau de préparation du gouvernement fédéral, son niveau d'arrimage avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que l'efficacité dans le détail de sa réponse économique;
- Augmenter la contribution canadienne à l'OMS et inviter les États-Unis à la réintégrer.

« Augmenter à 35 %, sans condition, la contribution fédérale dans les transferts en santé »

### Maîtriser les frontières

- Mettre en place un protocole strict de tests sanitaires et de quarantaines aux postes frontaliers en s'inspirant de pratiques plus rigoureuses en Asie, impliquant la distribution d'équipement de protection individuelle;
- Affirmer que les mesures prises par le gouvernement pour faire face à l'urgence sanitaire liée à la COVID-19 ne sont pas contestables en vertu des accords commerciaux;
- Pour certains produits jugés critiques comme l'équipement de protection individuelle, exiger, dans les appels d'offres, qu'un pourcentage minimal soit fourni par des entreprises québécoises et canadiennes, et ce, en tout temps;
- Abandonner la contestation par Ottawa du jugement de la Cour fédérale invalidant l'entente sur les tiers pays sûrs, ce qui pourrait régler une fois pour toutes la brèche du chemin Roxham, de loin le principal lieu d'entrée de demandeurs irréguliers du statut de réfugiés au Canada;
- Concilier la nécessaire quarantaine imposée aux visiteurs avec l'urgence de relancer le tourisme et de réunir les familles séparées;
- Assurer par les services douaniers fédéraux l'accueil, les tests et la quarantaine des travailleurs étrangers temporaires, responsabilités qui ne doivent pas incomber aux entreprises.

« Accorder aux prestataires non frauduleux de la PCU une amnistie de 8 mois sur les pénalités et intérêts des impôts à payer »

#### **Améliorer les mesures de soutien**

- Accorder aux prestataires non frauduleux de la PCU une amnistie de 8 mois sur les pénalités et intérêts des impôts à payer;
- Assurer un suivi immédiat et durable des mesures d'incitation à l'emploi allant être mises en œuvre;
- Protéger les entreprises québécoises affaiblies par la pandémie contre les prises de contrôle étrangères;
- Mettre en place une politique rigoureuse de protection des renseignements personnels afin de mettre un terme aux demandes frauduleuses de prestations gouvernementales;
- Lancer une étude afin d'atténuer l'impact des faillites de PME sur les propriétaires individuels de ces entreprises, alors que 18 000 PME risquent de fermer leurs portes;
- Soutenir financièrement le virage numérique des PME;
- Alors que le paiement comptant disparaît au profit des cartes, plafonner les frais de transaction exigés aux commerçants par les émetteurs de cartes de crédit;
- Élargir les possibilités d'utilisation d'un RAP, notamment en cas de perte d'emploi.

# LE QUÉBEC CHOISIT. LE BLOC AGIT.

Le Québec, comme le monde entier, a dû changer depuis mars dernier avec l'apparition des premiers cas de COVID-19 chez nous. La vie de l'ensemble des Québécoises et des Québécois a été profondément bouleversée, que l'on pense à celles et ceux qui ont perdu un emploi, dont l'entreprise est en danger ou aux enfants retournés à l'école ou à la garderie après une longue pause. Le Québec est passé du plein-emploi à un taux de chômage important. Aujourd'hui, l'heure est à la relance avec imagination, audace, lucidité et compassion.

Le Québec a changé. Les besoins des Québécoises et des Québécois ont changé. La nécessité d'une autosuffisance accrue pour le Québec a été maintes fois démontrée. L'unicité de l'économie québécoise, créative et axée sur la petite et moyenne entreprise, s'est à nouveau révélée à travers la crise. Partout sur le territoire, intervenants et acteurs de tous les milieux ont été rencontrés depuis le début de la pandémie pour tracer le portrait d'un avenir différent pour le Québec. Pour parler d'une occasion à saisir pour les régions du Québec. Pour réaliser une relance à la fois nationaliste, économique et écologique qui profitera à l'ensemble du Québec d'abord, puis au monde entier. Pour parler de notre nation, de ce qui la distingue et de ce qui la guidera à travers la crise et vers de nouveaux horizons.

## État de la situation et finances publiques

Le gouvernement fédéral a engagé des dépenses sans précédent afin de limiter les effets dévastateurs de la COVID-19 sur l'économie, sur le quotidien et sur le pouvoir d'achat des citoyens. Il a sollicité des pouvoirs spéciaux en situation de crise, mais en a finalement aussi fait usage afin de contourner le processus démocratique et le regard critique des oppositions dûment élues. Le déficit projeté atteint dorénavant 380 milliards \$ et force est de constater, avec entre autres le scandale *WE Charity* et en touchant la subvention salariale, que le Parti libéral a abusé des privilèges qui lui ont été accordés.

Le Québec mérite l'heure juste. Le Bloc Québécois exige du gouvernement fédéral de :

- Fournir des projections des finances publiques pour les trois prochaines années dès la rentrée parlementaire;
- Fournir des estimations des gains ou des pertes des sociétés d'État;
- Fournir un plan pour réaliser son engagement de réduire le ratio dette-PIB;
- Renoncer à la tentation d'éponger sa dette et ses déficits en coupant dans les transferts au Québec et aux provinces, qui doivent au contraire être augmentés;
- Augmenter les fonds du Bureau du vérificateur général;
- Instaurer des mécanismes rapides et transparents de gestion de nouvelles crises qui respectent les pouvoirs des parlementaires.

**Le Bloc Québécois propose également de trouver de nouveaux revenus pour contribuer à rétablir l'économie, notamment :**

- **Mettre fin à l'évitement fiscal dans les paradis fiscaux par les grandes entreprises;**
- **Forcer les géants du Web à :**
  - **Percevoir la taxe de vente (TPS) sur leurs services;**
  - **Verser une redevance de 3 % sur leurs activités au Canada dédiées aux arts et médias, dont 40 % de contenu francophone;**
- **Éliminer la déduction fiscale pour frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières;**
- **Adopter les changements législatifs nécessaires afin de percevoir les taxes de vente auprès des détaillants sans place d'affaires locale notamment sur les produits tangibles achetés de l'étranger en ligne.**



# RELANCE COVID : SAISIR L'OCCASION POUR NOS RÉGIONS

Tout au long de la pandémie, malgré les obligations de distanciation physique, le Bloc Québécois a mené une vaste série de consultations. Partout, le même constat : nul n'est mieux placé que les Québécoises et les Québécois qui ont l'expertise sur le terrain pour déterminer comment utiliser les fonds publics.

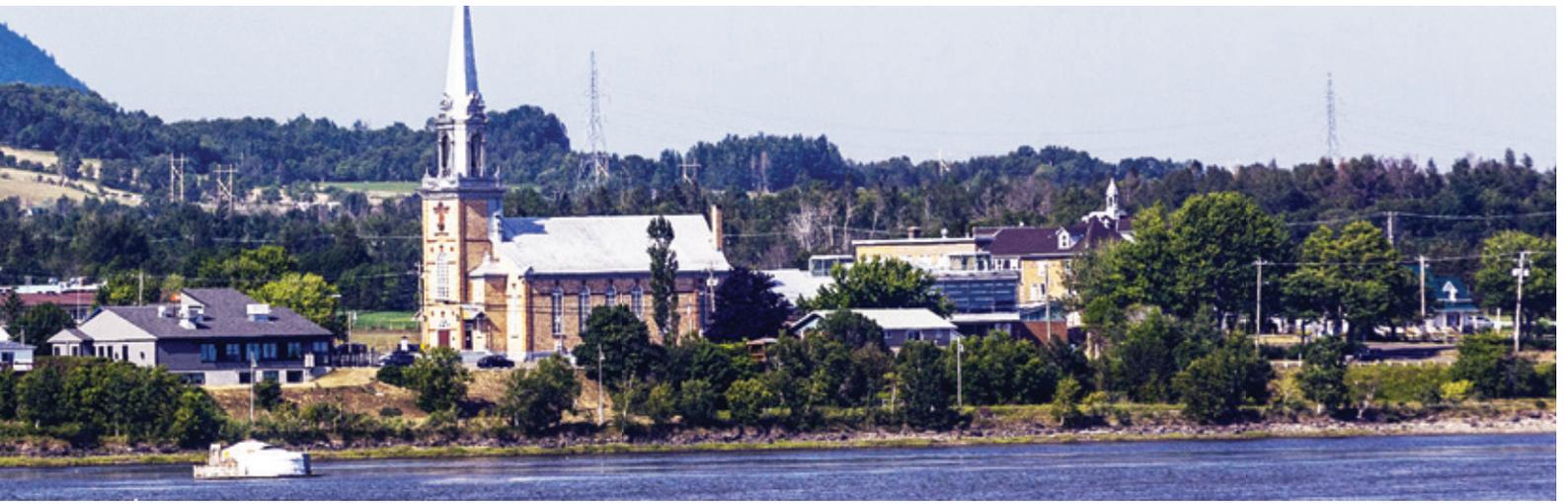
Le résultat est une vision collective et pragmatique de ce que nous appelons le nationalisme économique.

## **Développement régional administré par les régions**

C'est au Québec que doivent se prendre les décisions concernant l'avenir des régions du Québec. Le rôle du Canada doit se limiter à celui que lui confère la constitution : transférer des sommes au Québec dans les juridictions du Québec et se retirer au profit de la proximité et l'efficacité de l'État québécois dans les juridictions partagées. Alors que des montants fara-mineux seront investis par Ottawa dans le cadre de la reprise économique, le Bloc Québécois soutient qu'ils doivent être dirigés au Québec dans une perspective de soutien à l'innovation territoriale. Le Bloc Québécois propose de :

- Bonifier et indexer rétroactivement le budget de la Société d'aide au développement des communautés (SADC);
- Régionaliser la main-d'œuvre en offrant un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés, les nouveaux arrivants et les familles s'établissant en régions;
- Modifier les programmes fédéraux pour les rendre plus flexibles et capables de s'adapter aux différentes réalités des régions du Québec.

**Le Bloc Québécois suggère une réflexion sur la mise en place de fonds régionaux de développement, de relance et de diversification économiques orientés vers la transformation au Québec de nos richesses naturelles. De tels fonds régionaux pourraient être administrés par des tables régionales habilitées à déterminer leurs priorités, avec la collaboration de Québec, à partir de nos ressources en recherche, de notre entrepreneuriat et de notre énergie propre. Des fonds sectoriels, par exemple dans la transformation de l'aluminium ou la foresterie, pourraient aussi voir le jour.**



## Assurance-emploi

La défaillance du programme d'assurance-emploi s'est révélée comme jamais au cours de la pandémie. L'assurance-emploi couvre un nombre tellement insuffisant de travailleurs et de travailleuses que lors du confinement, Ottawa a dû créer à toute vitesse la Prestation canadienne d'urgence (PCU) afin de compenser ses failles. La formule, improvisée dans l'urgence, a révélé ses lacunes et s'est avérée un lourd obstacle à la relance des économies régionales. Le Bloc Québécois propose de :

- Revoir le programme d'assurance-emploi de manière à couvrir l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec. Cette réforme devra notamment:
  - Réviser tous les principes de base (heures assurables, définition d'une semaine de travail, abolition des catégories de travailleurs, etc.);
  - Reconnaître le statut spécial des régions d'assurance-emploi dépendant d'industries saisonnières et mettre fin une fois pour toutes au trou noir;
  - Créer une caisse autonome, à laquelle le fédéral contribuera;
  - Veillez à ce que les femmes enceintes qui ont perdu leur emploi pendant leur congé de maternité aient accès à l'assurance-emploi;
  - Faire passer à 50 semaines les prestations spéciales de maladie.



## Agriculture

Au début de la pandémie, nous avons tous été confrontés à des étagères vides dans les supermarchés. Nous avons alors constaté l'importance de la souveraineté alimentaire du Québec, et la fragilité de nos réseaux de distribution et de transport chargés d'assurer notre sécurité alimentaire. Le Québec gagne à compter sur lui-même. Le Bloc Québécois propose de :

- Mettre fin à la braderie de la gestion de l'offre dans les futures négociations par voie législative;
- Indemniser immédiatement les producteurs sous gestion de l'offre pour les concessions dans les récents accords commerciaux, incluant :
  - Le versement immédiat et sans condition des indemnisations de la seconde année aux producteurs de lait pour les brèches concédées dans les accords avec l'Europe et le Pacifique, et budgéter les sommes pour les sept années suivantes;
  - Le règlement des indemnisations à consentir pour l'ACEUM;
  - La conclusion d'une entente avec les autres producteurs sous gestion de l'offre qui attendent toujours les indemnisations qu'ils méritent, ainsi que les transformateurs.

**Récompenser financièrement les initiatives et la recherche agricole, notamment dans le but de développer des pratiques plus vertes :**

- Assurer la protection et la mise en valeur des zones riveraines;
- Promouvoir l'agriculture biologique;
- Encourager les projets de biométhanisation et la transition aux énergies vertes.

## « Mettre fin à la braderie de la gestion de l'offre dans les futures négociations par voie législative »

- Favoriser l'agriculture de proximité en encourageant la culture en serre ayant recours aux énergies vertes;
- Promouvoir l'agrotourisme;
- Transférer au Québec la gestion complète du programme de travailleurs étrangers temporaires afin de mettre un terme aux retards et aux obstacles administratifs dont les impacts se sont fait lourdement ressentir durant la COVID-19;
- L'art des négociations, faciliter le recours au programme, notamment :
  - En autorisant des permis de travail ouverts par secteur afin de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre;
  - En cessant d'exiger des études d'impact sur le marché du travail (EIMT) chaque année;
  - En revoyant à la hausse la durée des VISA de travail;
  - En créant des permis triennaux prolongés annuellement afin d'offrir de la prévisibilité aux employeurs comme aux travailleurs.
- Renforcer l'étiquetage des produits, leur traçabilité, ainsi que la réciprocité des normes d'équivalence qui permettent à certains pays de contourner nos règles en matière de sûreté alimentaire;
- Soutenir la capacité d'abattage et les initiatives dans les régions du Québec afin de réduire les pertes et d'augmenter la rentabilité pour les producteurs et les consommateurs.

## Pêches

Les débuts de la pandémie ont entraîné leur lot d'inquiétudes pour les pêcheurs de l'Est-du-Québec. Plusieurs d'entre eux ont craint de perdre leur saison en entier, voire leur gagne-pain. Si pour les homardières et les crabiers l'angoisse a fait place au soulagement cette saison, d'autres comme les crevettiers sont aux prises avec une situation difficile. Le gouvernement fédéral a fait montre d'une grande désinvolture envers les demandes des pêcheurs. Il est temps de rapprocher le gouvernement de leurs préoccupations et de se réappropriier le Québec maritime. Le Bloc Québécois propose de :

- Augmenter le financement de la recherche en biologie marine afin d'évaluer adéquatement l'état des stocks des différentes ressources halieutiques;
- Financer l'amélioration des infrastructures de transport (quais, aéroports) afin de favoriser la diversification des marchés d'exportation, entre autres en finançant immédiatement la restauration de la cale de mise à l'eau des bateaux de pêche de Cap-aux-Meules;
- Mettre en place une politique de soutien à la recherche, à la diversification des produits et débouchés et à la commercialisation du loup-marin;
- Développer le marché intérieur en améliorant les réseaux de distribution et en faisant la promotion de produits de la mer moins connus afin de réduire notre dépendance aux marchés étrangers;
- Subventionner la modernisation d'usines et la recherche afin de développer des produits innovants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation;
- Permettre la pêche récréative des espèces en eau salée à petite échelle afin de stimuler l'activité touristique.



## Transports et infrastructures

Durant la pandémie, les régions du Québec ont été coupées du monde par les fournisseurs de transport en commun. Les clients d'Air Canada dont les vols ont été annulés, soit en raison du virus ou parce que le transporteur a cessé de desservir leur région, ont été floués. Le Bloc Québécois propose de :

- Favoriser une alternative québécoise au quasi-monopole d'Air Canada;
- Soutenir financièrement les plans de développement des aéroports régionaux;
- Obliger Air Canada à rembourser ses clients dont les vols ont été annulés;
- Interdire les pratiques de dumping destinées à briser la concurrence québécoise;
- Transférer intégralement et sans condition au Québec les 100 milliards sur 10 ans pour aider à combler le déficit des infrastructures, ainsi que pour venir en aide aux municipalités aux prises avec un endettement sans précédent;
- Revoir le fonctionnement du programme de taxe sur l'essence, notamment pour permettre le report de sommes non utilisées en raison de retards dans le domaine de la construction, et abolir les conditions imposées à Québec et aux municipalités;
- Exiger d'Ottawa qu'il s'engage à contribuer sa part sans condition à la réfection de la route 117, reconnue comme transcanadienne et commerciale dans les traités commerciaux, dès que Québec en formulera la demande afin de réduire le nombre terrible d'accidents qui s'y produisent.

## Communications

Le confinement a plongé le Québec dans le télétravail et limité nos rapports sociaux. Il a aussi mis en lumière et exacerbé le terrible isolement des aînés. Ainsi, jamais la connexion à Internet haute vitesse n'a été aussi essentielle. Malheureusement, ce service demeure inaccessible pour beaucoup d'entre nous au Québec et son absence nuit au développement économique en région. Le Bloc Québécois propose de :

- **Transférer immédiatement au Québec les sommes prévues pour le développement d'Internet haute vitesse sur le territoire québécois alors que Québec se propose de compléter à court terme le branchement de l'ensemble de son territoire;**
- **N'accorder les subventions aux entreprises de télécommunication qu'à condition qu'elles branchent 100 % du territoire;**
- **Reconnaître par voie législative la préséance des juridictions québécoises et municipales en matière d'aménagement du territoire.**



## Services publics

Le gouvernement du Canada a dû s'adapter à la COVID-19. Certains changements, notamment en ce qui concerne le télétravail, devront servir à l'essor des régions du Québec. D'autres, comme la fermeture des bureaux de Services Canada, doivent être dénoncés. Le Bloc Québécois propose de :

- Profiter du recours accru au télétravail et de l'accélération de l'installation d'Internet haute vitesse partout sur le territoire pour accroître la présence de la fonction publique dans les régions du Québec;
- Maintenir ouverts et accessibles tous les bureaux de Services Canada, y compris dans les petites municipalités, numériser les services à la population et investir dans les mesures de sécurité nécessaires en cas de future crise;
- Faciliter l'accès au personnel de l'Agence du revenu pour les citoyens;
- Investir dans l'infrastructure informatique désuète qui a notamment empêché la création d'une PCU efficace avec reddition de compte;
- Rétablir le pouvoir d'achat des employés fédéraux en appliquant de façon immédiate une solution à la crise du système de traitement de paye Phénix;
- Moderniser Postes Canada, qui a cumulé les retards durant la pandémie;
- Exiger une entente avec Québec pour financer les travaux inachevés des maisons infestées à la pyrrhotite, dont certains traînent depuis plus de 10 ans;
- Revoir les procédures des services consulaires afin d'assurer la prestation continue des services à l'étranger.

**Le Bloc Québécois réitère son intention de déposer de nouveau un projet de loi afin que le gouvernement fédéral s'entende avec Québec en vue de l'implantation d'une déclaration d'impôt unique administrée par l'État québécois. En plus de l'appui unanime de l'Assemblée nationale du Québec, la pandémie a mis en lumière les coûts de la lourdeur administrative et ceux des doublons juridictionnels.**

## Opérations gouvernementales

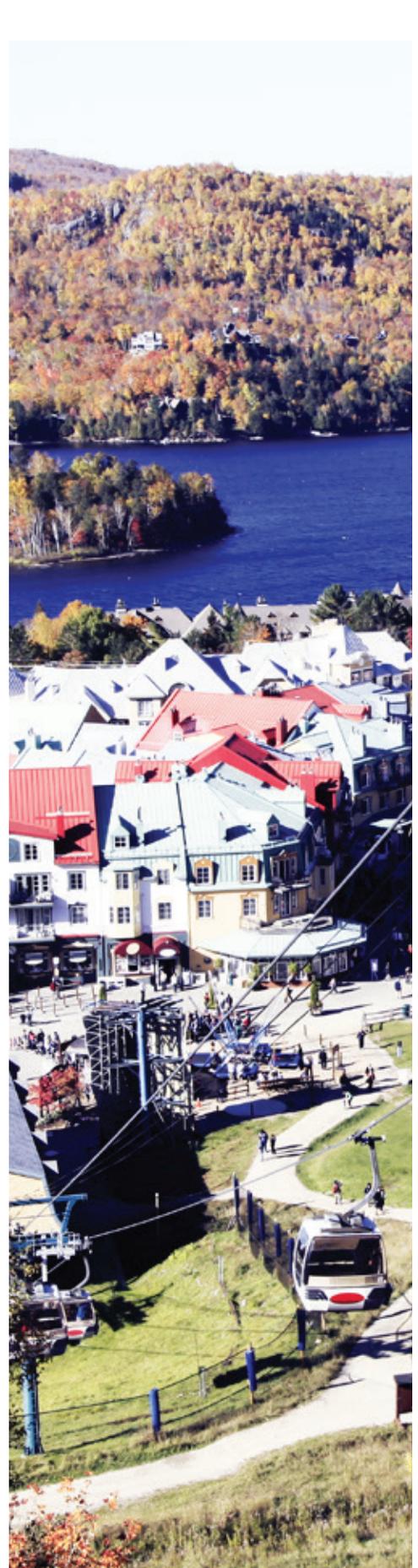
En situation de crise économique, le rôle du gouvernement fédéral est de délier les cordons de la bourse de façon concertée et responsable afin de favoriser les grands chantiers, stimuler l'économie et ainsi créer une prévisibilité à moyen terme. Le Bloc Québécois propose de :

- Octroyer au chantier maritime Davie sa juste part, entre 20% et 50% donc, des quelque 100 G\$ de contrats fédéraux en lui confiant tous les contrats de brise-glaces, incluant le brise-glace de classe polaire;
- S'assurer de retombées au Québec dans le remplacement de la flotte de F-18;
- Accélérer la réparation des ports, quais et autres infrastructures fédérales;
- Reconnaître la création d'une expertise en matière de brise-glace polaire du chantier de la Davie.

## Tourisme

Malgré un engouement sans précédent pour nos magnifiques régions, la saison touristique au Québec n'aura pas profité également à tous. Partout sur le territoire, des entreprises touristiques ont dû opérer à capacité réduite ou n'ont pas été en mesure de rouvrir. L'afflux de touristes québécois n'aura remplacé qu'en partie l'absence prolongée de tourisme étranger et d'affaires, de même bien sûr que de graves enjeux de main-d'œuvre. Le Bloc Québécois propose de :

- Transférer à Québec aux fins de soutien au marché domestique sa part des sommes habituellement consacrées à la promotion internationale du tourisme;
- Instaurer un programme de crédits d'impôt afin de soutenir les coûts fixes des entreprises, au-delà du programme de loyer commercial;
- Soutenir les entreprises qui ont particulièrement souffert de la crise, notamment les centres de ski, les cabanes à sucre, les camps de vacances, les agences de voyages, les transporteurs et celles qui dépendent d'une clientèle internationale (congrès, conférences...).





## Redynamisation de Montréal et des grands centres

Montréal est la métropole du Québec, et tout comme d'autres grands centres, elle souffre beaucoup de la pandémie. C'est pourquoi le Bloc Québécois propose des mesures pour redynamiser les villes.

### Aérospatiale

---

Le Québec en est le 3<sup>e</sup> pôle en importance au monde. Le Bloc Québécois propose de :

- Offrir un soutien financier ciblé pour l'aérospatiale;
- Mettre en place une stratégie nationale pour l'aérospatiale impliquant :
  - Du soutien prévisible à la recherche et développement incluant des crédits d'impôt remboursables;
  - Des investissements en partage de risque;
  - Des retombées structurantes dans les contrats gouvernementaux.

### Infrastructures, logement et collectivités

---

En sachant qu'un dollar investi en logements sociaux a des retombées de 2,45 \$ dans l'économie québécoise, il serait opportun d'utiliser cet important levier dans une stratégie de relance économique.

- Exiger du fédéral qu'il conclut l'entente sur la Stratégie nationale sur le logement avec le gouvernement du Québec (une entente de principe est intervenue le 18 septembre 2020);
- Demander au gouvernement de dépenser 1% de ses revenus en logement;
- Accueillir la demande des grandes villes aux prises avec le maintien du transport collectif à titre de service essentiel, mais sans les revenus de l'achalandage habituel, et qui se chiffre en centaines de millions de dollars au Québec seulement.

### Protection des fleurons

---

- Protéger les entreprises québécoises affaiblies par la pandémie contre les prises de contrôle étrangères, notamment en utilisant plus activement la Loi sur Investissement Canada, en entamant des négociations avec Québec en vue de modifier la Loi sur les sociétés par actions et en créant un fonds d'investissement pour les secteurs de pointe;
- Protéger la place financière montréalaise en renonçant à une commission pancanadienne des valeurs mobilières à Toronto.

# UNE RELANCE VERTE POUR UN QUÉBEC PROSPÈRE

La solution à la pire crise économique et sanitaire depuis le siècle dernier ne passe évidemment pas par la perpétuation de l'économie pétrolière du siècle dernier. La relance passe au contraire par l'investissement dans la transformation au Québec des richesses naturelles du Québec, la recherche et l'innovation dans nos institutions et le recours à notre énergie propre, renouvelable à l'infini, par le tissu unique des PME québécoises. Notre richesse à nous est là, celle du Canada est ailleurs.

C'est pourquoi le Bloc Québécois soutiendrait une aide importante à la transition énergétique et économique de l'Alberta vers un modèle de création de richesse durable. Le développement économique axé sur la recherche et les technologies vertes continue de reposer sur la vision, mais aussi la vigilance, des Québécoises et des Québécois : biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité et géothermie peuvent alimenter de façon durable le progrès au Québec et en faire un modèle.

## Lutte aux changements climatiques

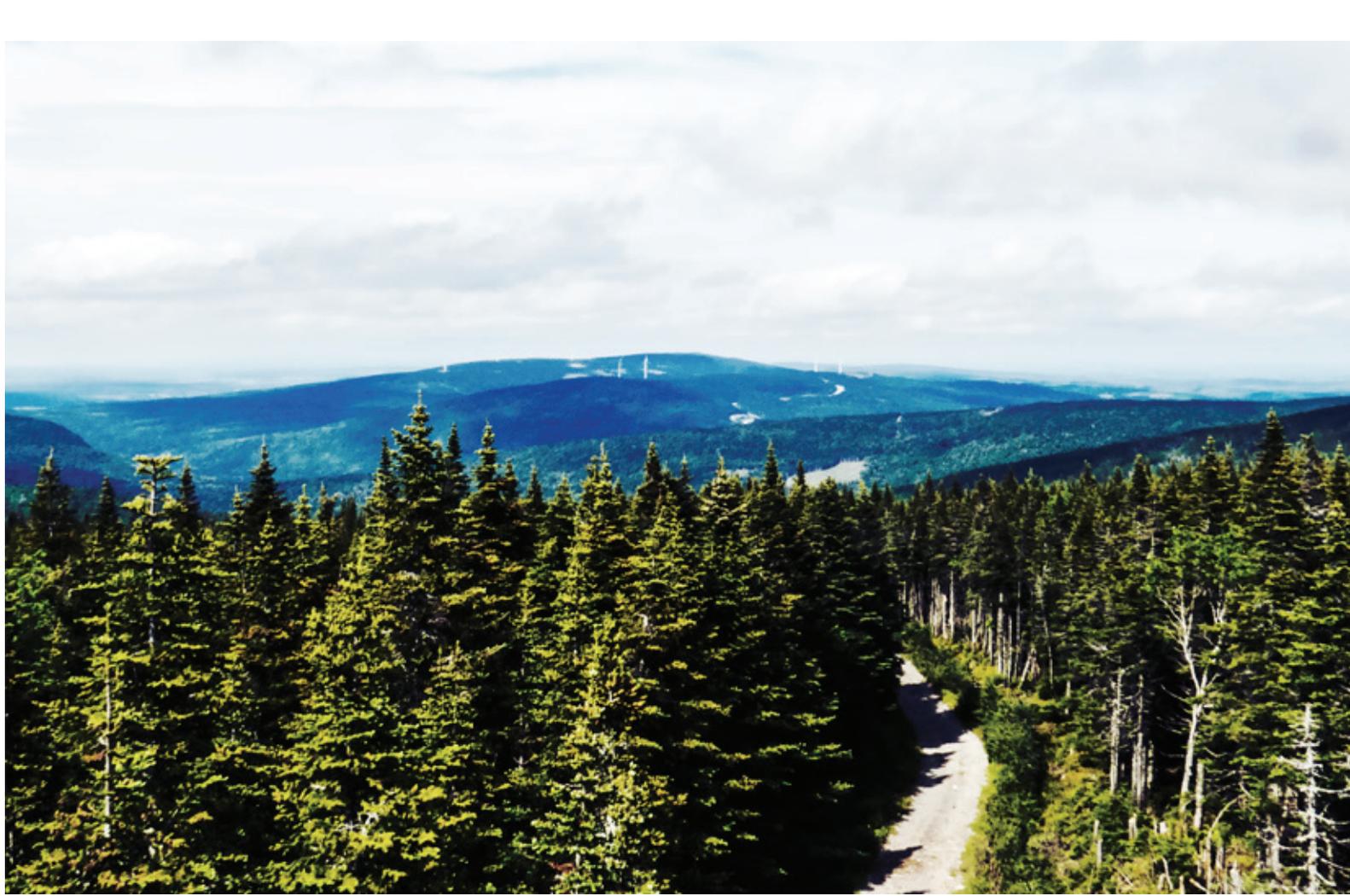
La relance économique la plus prometteuse pour le Québec n'est pas un retour au statu quo ante, mais plutôt une occasion de réaliser la transition vers une économie durable et résiliente. Le Québec doit éviter que la reprise économique soit accompagnée d'une nouvelle hausse des émissions de gaz à effet de serre : l'effet rebond. Pour ce faire, il faut investir et soutenir l'emploi dans les secteurs qui réduisent notre impact sur l'environnement et qui auront un impact économique à long terme pour le Québec. Le Bloc Québécois propose de :

- Investir dans la transformation au Québec des richesses naturelles et la mise en valeur de l'environnement au Québec (énergies renouvelables, forêt, technologies novatrices, gestion des eaux usées, recherche et développement, etc.);
- Investir dans la recherche et le développement dans les centres de recherche québécois, notamment en région, dans les collèges et les universités, de manière à favoriser l'acquisition et l'adaptation de technologies vertes au bénéfice de notre tissu unique de PME à propriété québécoise;
- Cesser d'investir, directement, par subvention ou par des avantages fiscaux, dans les énergies fossiles de l'Ouest canadien au profit de la transition énergétique;
- Éliminer la déduction fiscale pour les frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières;
- Adopter une loi-cadre sur le climat pour obliger le fédéral à respecter ses cibles de réduction de gaz à effet de serre qui lui permettront de respecter les engagements du Canada dans l'Accord de Paris;
- Soumettre explicitement les futurs accords commerciaux aux ententes environnementales internationales;
- Pour une transition énergétique équitable entre le Québec et les provinces, financer la filière énergétique au prorata du poids démographique de chaque province, avec pour objectif de favoriser les énergies à faible empreinte carbone;
- Renverser les différentes formes de dérèglementation environnementale opérées par le fédéral en profitant du couvert de la COVID-19;



- Réacheminer les sommes non dépensées du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain vers des projets d'énergie renouvelable créateurs d'emplois, dont une large part pourra être réservée à l'Alberta pour soutenir sa transition verte;
- Investir dans l'électrification des transports et faciliter l'achat de véhicules zéro émission ou hybrides :
  - Renouveler et bonifier les incitatifs à l'achat pour les véhicules zéro émission pour les ménages à faible revenu, le remplacement de véhicules plus âgés et l'achat de véhicules d'occasion, en plus de déposer une loi zéro émission pour garantir leur disponibilité sur le marché;
  - Verser des incitatifs à la recherche pour perfectionner la filière des véhicules lourds et commerciaux ainsi que des incitatifs à l'achat;
  - Électrifier la flotte fédérale et installer des bornes de recharge aux édifices fédéraux, dans les aires publiques et les entreprises, particulièrement en région.
  - Inciter l'achat d'autobus scolaires électriques en permettant aux transporteurs d'emprunter à taux avantageux pour le remplacement de leur flotte et en couvrant les frais d'intérêts durant 5 ans;
  - Créer des incitatifs à la recherche et au développement d'ambulances électriques.
- Intégrer l'Analyse de cycle de vie (ACV) comme méthode d'évaluation environnementale à la politique d'approvisionnement;
- Offrir des garanties de prêts pour des projets innovants de technologies propres réservées aux PME;
- Imposer par projet de loi le respect de la souveraineté environnementale du Québec, ses lois et ses règlements;
- Soutenir l'expertise québécoise en matière d'économie circulaire;
- Appliquer le principe du pollueur-payeur et favoriser les bons joueurs en matière d'environnement, notamment en appliquant la péréquation verte : une taxe carbone pour les provinces émettant plus de gaz à effet de serre que la moyenne canadienne devant être reversée aux provinces polluant moins que la moyenne.





### **Nos ressources, notre richesse**

La relance verte impliquera l'utilisation responsable et profitable des richesses naturelles propres et renouvelables du Québec. Alors que le Québec se démarque par ses pratiques écologiques en foresterie et travaille à produire le premier aluminium carboneutre au monde, l'avenir passe par nous.

## Forêt

Le Bloc Québécois propose de :

- Établir l’empreinte carbone comme critère d’octroi de contrats et d’achat dans les politiques d’approvisionnements gouvernementales;
- Soutenir par l’accès au capital, l’habilitation économique des régions et par des mesures fiscales, la seconde et troisième transformation du bois au Québec;
- Bonifier le programme d’innovation forestière afin de soutenir la recherche et le développement;
- Bonifier les prêts et garanties de prêts à l’industrie forestière via Exportation et développement Canada afin que les entreprises disposent de liquidités suffisantes et développent de nouveaux produits;
- Diversifier les marchés et les débouchés des produits forestiers du Québec et du Canada sur les marchés d’exportation en augmentant le budget du programme de développement des marchés de Ressources naturelles Canada;
- Accroître l’accompagnement dans la transition de la filière forestière, notamment dans la recherche et le développement de chaînes d’approvisionnement en biomasse forestière et de production de bioénergie, en supportant un plan canadien de transition stratégique;
- Instaurer un régime enregistré d’épargne pour le milieu forestier permettant de mettre, sous conditions, le revenu de coupe forestière privée à l’abri de l’impôt et que son usage à des fins d’aménagement forestier demeure non imposable;
- Instaurer un régime d’étalement du revenu d’exploitation forestière pour les entrepreneurs en forêt privée afin de diviser sur plusieurs années le revenu ponctuel de coupe et d’éviter que les coûts d’aménagement forestier au fil des ans ne soient plus élevés que le revenu net généré lors de l’année de coupe forestière.

## Aluminium

Les tarifs illégaux des États-Unis sur l’aluminium affectent encore l’industrie, principalement concentrée au Québec, qui représente 90 % de la production canadienne. Il s’agit du 2<sup>e</sup> secteur d’exportation, et le gouvernement l’a très mal protégé lors des dernières négociations commerciales. Cependant, la menace d’imposition de tarifs plane toujours et Ottawa doit faire davantage pour supporter cette industrie.

Le Bloc Québécois propose de :

- Verser les 200 millions \$ issus des contre-tarifs américains sur l’aluminium canadien en 2018 dans un Fonds sectoriel pour la transformation de l’aluminium ou l’émergence de l’aluminium carboneutre;
- Faire en sorte que désormais, toutes sommes perçues en contre-mesures pour répondre à des tarifs illégaux sur notre aluminium, soient également versées à ce fonds.

# RESTER NOUS-MÊMES EN TEMPS DE CHANGEMENT.

Le Québec a changé, mais la nation québécoise est restée la même : solidaire, créative, accueillante, française, ouverte sur le monde et égalitaire. La pause, imposée par la pandémie, est aussi une occasion de nous positionner pour la suite des choses. Tout au cours de la crise sanitaire, les Québécoises et les Québécois sont demeurés solidaires. Cette solidarité doit aussi s'exprimer dans le soutien du gouvernement à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin.

## Aînés

Les aînés ont été les plus durement touchés par la crise du coronavirus. Ils sont ceux qui souffrent le plus en termes de santé physique, d'anxiété, de baisse du pouvoir d'achat et d'isolement, voire de rejet. Pour nos aînés, le Bloc Québécois propose de :

- Augmenter à 35 %, sans condition, la contribution fédérale dans les transferts en santé;
- Augmenter de façon permanente la sécurité de la vieillesse de 110 \$ par mois dès 65 ans et adapter le supplément de revenu garanti pour ne pénaliser personne;
- Rendre le crédit d'impôt pour proche aidant en partie remboursable;
- Mettre en place un crédit d'impôt pour la construction et l'adaptation de logements inter/multigénérationnels afin que les aînés puissent rester chez eux;
- Octroyer automatiquement plutôt que sur présentation de reçus le crédit d'impôt pour soins à domicile, comme le fait Québec.

« Augmenter de façon permanente la sécurité de la vieillesse de 110 \$ par mois dès 65 ans et adapter le supplément de revenu garanti pour ne pénaliser personne »

## Jeunes

Quant à nos jeunes, ils auront la responsabilité de nous faire prospérer et progresser au lendemain de cette crise planétaire. Ils rêvent d'un avenir plus écologique, plus inclusif, plus responsable. C'est notre responsabilité à nous de les aider à réaliser leurs aspirations.

Outre le souhait que ces générations profitent pleinement de la diversification et de la transition écologique de notre modèle économique, pour nos jeunes, le Bloc Québécois propose de :

- Encourager la participation des jeunes de moins de 35 ans à la relance économique en mettant en place un programme de garantie de prêt jusqu'à 10 000 \$ pour ceux qui se lancent en affaires afin de leur faciliter l'accès au crédit;
- Transférer au Québec sa part des sommes budgétées, si le gouvernement relance l'idée d'une bourse de bénévolat.



## Travailleuses et travailleurs

Les personnes pour qui le travail est plus risqué durant la pandémie, comme les femmes enceintes ou les retraités, ou qui redoutent la faillite de leur ex-employeur, doivent être rassurées dans le cadre d'une refonte du droit du travail fédéral. Pour nos travailleuses et nos travailleurs, le Bloc Québécois propose de :

- Veiller à ce que les femmes enceintes ou qui allaitent aient droit au retrait préventif;
- Protéger les fonds de retraite des travailleurs à titre de créanciers prioritaires en apportant des changements à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*;
- Prévoir des dispositions de protection pour les lanceurs d'alertes à même le *Code canadien du travail*, afin que cette protection ne s'applique pas seulement aux employés de la fonction publique.

## Femmes

À l'instar des aînés, les femmes ont également été très affectées par la pandémie et le confinement qu'elle a nécessité. Effectivement, le Bloc Québécois propose de :

- Exiger du gouvernement qu'il s'assure, dans le cadre de ses propres programmes (incluant les femmes et les filles autochtones), de même que par les transferts en matière de programmes sociaux, que les groupes d'aide aux femmes en difficulté puissent être en mesure d'accueillir celles qui en ont besoin;
- Simplifier les mesures fiscales imposées aux entrepreneures à temps partiel, afin d'aider les femmes d'affaires à concilier travail et famille;
- S'assurer de l'application systématique de la réglementation ASP, afin de mesurer l'impact sexospécifique des mesures du gouvernement.

## Premières Nations

Bien que cela semble déjà loin, il faut se rappeler que l'année 2020 a commencé avec la crise ayant opposé les autorités de la Colombie-Britannique et du fédéral à la communauté Wet'suwet'en et qui a mis en évidence la colère des Premières Nations. Sitôt sorties de cette période difficile, les nations autochtones ont été confrontées à une vulnérabilité inquiétante face à la pandémie qui nuit à la plupart de leurs activités.

Reconnaissant le lien évident entre la propagation de la COVID-19 et les conditions sanitaires, pour les Premières Nations, dans le cadre d'une relation de nations à nations, le Bloc Québécois propose de :

- Faire adopter une loi mettant en vigueur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones;
- Déployer un plan quinquennal visant à construire 8000 logements pour les Premières Nations du Québec;
- Assurer immédiatement l'approvisionnement en eau potable « au robinet » pour la totalité des nations autochtones du Canada;
- Faire adopter une loi-cadre visant à remplacer la Politique sur la police des Premières Nations. Cette loi-cadre devra pallier les problèmes de sous-financement des corps policiers autochtones à la source du fort roulement de personnel, du manque de formation et de la proportion sans cesse décroissante de policiers autochtones au sein de ces corps policiers;
- Déployer des ressources afin que soient perpétuées dans la pratique quotidienne les langues, la culture et les traditions autochtones;
- Corriger le mode de financement des écoles autochtones qui crée une crise en éducation au sein des communautés.



## Nouveaux arrivants

La nation québécoise est accueillante, curieuse et ouverte sur le monde. Les nouveaux arrivants doivent s'intégrer de façon heureuse à notre société aux plans économique, linguistique et culturel selon les politiques québécoises. C'est pourquoi le Bloc Québécois exige des négociations rapides entre Québec et Ottawa afin que le Québec assume les pouvoirs qu'il sollicite en matière d'immigration. Ainsi, le Bloc Québécois propose de :

- Augmenter les ressources responsables du traitement des demandes de réunification familiale;
- Donner plus de latitude aux étudiants internationaux voulant travailler durant leurs études et qui voulaient s'impliquer durant la pandémie.

## Français

Le français est le ciment de la société québécoise. Alors qu'Ottawa limitait trop souvent, sous prétexte d'urgence, ses communications à l'anglais et que le français passait de langue seconde à langue secondaire, le Bloc Québécois s'est clairement démarqué comme seul véritable défenseur du français à Ottawa, tant pour le Québec que pour les communautés francophones minoritaires et acadiennes.

Le Bloc Québécois propose de :

- Redéposer en convergence avec l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi afin que les entreprises sous juridiction fédérale soient assujetties à la Charte de la langue française au Québec;
- Demander qu'une connaissance suffisante du français soit exigée de celles et ceux demandant leur citoyenneté canadienne à partir du Québec;
- Soutenir les initiatives afin que les entreprises de moins de 50 employés au Québec soient assujetties à la Charte de la langue française;
- S'assurer, en tout temps et peu importe le contexte, que l'ensemble des communications gouvernementales fédérales se fassent dans les deux langues, et prioritairement en français au Québec;
- Moderniser la Loi sur les langues officielles pour mieux soutenir les communautés minoritaires francophones et acadiennes.

« Redéposer en convergence avec l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi afin que les entreprises sous juridiction fédérale soient assujetties à la Charte de la langue française au Québec »



## Arts et culture

Les arts et la culture sont l'âme et le reflet d'une nation, qu'on ne devrait d'emblée jamais confier à aucune autre. Ce sont nos créateurs qui incarnent le mieux ce que nous sommes. Victimes de la distanciation sociale, nos salles de spectacle, nos théâtres, nos plateaux de cinéma et de télévision, nos musées et surtout nos artistes font face à un défi immense et doivent compter sur notre soutien inconditionnel. Pendant ce temps, profitant du confinement, les multinationales d'Internet amassent des profits records sans contribuer à nos arts ni à notre culture. Le Bloc Québécois propose de :

- S'assurer que les multinationales d'Internet paient leurs impôts sur leurs activités au Canada;
- Veiller à ce qu'elles perçoivent la TPS;
- Exiger d'elles une participation à un nouveau fonds pour soutenir les médias d'information, la production ainsi que la diffusion artistique et culturelle;
- Augmenter de façon durable et prévisible les budgets de Téléfilm Canada et du Conseil des Arts du Canada afin de compenser l'augmentation des coûts liés aux mesures sanitaires;
- Créer une prestation de soutien à la relance culturelle permettant aux artistes de continuer à vivre de leur travail tout en recevant de l'aide financière;
- Instituer un programme de financement à la billetterie pour amoindrir les effets de la distanciation sociale s'inspirant de la compensation de perte d'au moins un siège sur deux en salle par un appariement subventionné des ventes de billets.

Enfin, le Québec est résolument démocrate et a été justement indigné que le Parti libéral du Canada et le Parti conservateur du Canada utilisent la subvention salariale mise en place pendant la pandémie pour aider nos PME. Le Bloc Québécois propose de :

- Exiger le remboursement des sommes empochées par ces partis;
- Redéposer son projet de loi sur le financement public des partis politiques afin d'empêcher de tels abus et diminuer l'influence des grands donateurs (pétrolières, lobbys religieux, grandes banques de Bay Street, etc.);
- Donner suite à ses demandes d'enquêtes par le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique ainsi que par le commissaire aux élections fédérales.



[bloc.org](http://bloc.org)